



La MELC 64 bd des Chasseurs  
95800 Courdimanche



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du jeudi 25 Novembre 2021

Bernard Decker, vice-président, indique qu'après vérification des signatures sur la feuille de présence et des procurations fournies, le quorum est atteint avec 50 adhérents présents et 28 procurations, soit un total de 78 pouvoirs pour un effectif de 131.

La présidente, Elisabeth Chabot, débute donc l'assemblée générale à 17h15 en souhaitant la bienvenue à tous et en les remerciant de leur présence. Elle fait part de son plaisir et de sa satisfaction du fait que ce temps d'échanges puisse avoir lieu en présentiel. Elle rappelle tout d'abord la composition du comité directeur en en présentant ses membres.

Présidente : Elisabeth Chabot

Vice-président : Bernard Decker

Secrétaire : Manuelle Thoumy

Secrétaire-adjointe : Myriam Malguid

Trésorier : Max Calteau

Trésorier-adjoint : Jean Bonora

Membres du comité : Philippe Cecat, Sylvie Besnard et Brigitte Morgana.

- **Rapport moral** de la Présidente :

Actuellement le club compte 143 adhérents, contre 158 à la même période l'an dernier, dont 12 sont licenciés du Club de Vauréal, qui pratiquent de 1 à 6 activités, 54% pratiquent plus d'une activité. Nos effectifs restent quasi stables dans un contexte où nombre de clubs ont vu fondre le nombre de leurs adhérents. La moyenne d'âge est de 68 ans. Le club enregistre, pour cette nouvelle saison, 67% de femmes contre 65% en 2020. Enfin, les Courdimanchois représentent 47% des adhérents du club.

Notre club proposait pour la saison 2020-2021 11 types d'activités, animées par une vingtaine d'animateurs bénévoles et trois animateurs salariés pour la gym-stretching, la zumba gold, la gym Pilates et le yoga. En cette rentrée, la marche nordique est venue s'ajouter à nos programmes. L'organisation des activités se poursuit sur les mêmes bases que les saisons précédentes et sont coordonnées par des référentes ou référents désignés par le comité directeur.

Vous pouvez constater sur la diapo indiquant la répartition des participants par activités pour ces deux dernières saisons que certaines d'entre elles, en particulier la gym, la danse ou la zumba ont vu diminuer leur nombre d'adhérent de manière sensible, concernant le tai-chi et le yoga la diminution est encore plus importante. Nous suivons

attentivement l'équilibre des comptes qui pour certaines activités est fragile, mais compte tenu des spécificités de cette période liées à la pandémie, le comité directeur a eu le souci de maintenir l'ensemble des activités proposées.

La saison 2020-2021 s'est poursuivie comme la précédente dans des conditions inédites. La pandémie ayant nécessité l'interruption de nos activités en présentiel pendant une très longue période, les liens ont cependant pu être maintenus grâce à l'utilisation de la visio ou de l'audio pour maintenir une partie des activités habituellement réalisées en salle.

A l'avenir pour assurer un bon encadrement des activités, alléger les contraintes des animateurs et pourvoir aux départs éventuels, il est indispensable de trouver de nouveaux bénévoles et d'assurer une rotation des formations, ce qui n'a pas été possible sur les précédentes saisons. Une certaine urgence se dessine et il est indispensable que des volontaires se fassent connaître auprès des référents.

Le club demeure bien intégré au sein de la commune, il est partie prenante pour des activités proposées par cette dernière, nous assurons systématiquement une participation aux réunions concernant le fonctionnement des associations, et une représentation aux manifestations officielles. Notre club est également très investi pour les Virades de l'Espoir.

Au niveau du club, comme pour la saison précédente, nombre de sorties, voyage, repas de clôture de la saison ou accueil de rentrée n'ont pu être organisés. Le rapport d'activité, établi par Manuelle THOUMY, fait état de ce qui a pu être maintenu.

Notre site internet, très agréable à consulter, dont le suivi est assuré avec beaucoup de soin par Jean-Pierre THOUMY est largement consulté. Le journal CouliSSeS.Com est un lien important. Le comité de rédaction, composé de Manuelle Thoumy, Marie-Pierre Blondel, Jean-Pierre Hulin et Myriam Malguid, fait preuve de beaucoup d'imagination et sollicite une nouvelle fois la vôtre pour recevoir des propositions d'articles et enrichir notre publication.

Les finances du club sont saines et les documents établis par Max CALTEAU, secondé par Jean BONORA, vous sont présentés pour vous permettre de les adopter.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des membres du comité directeur pour leur très forte implication au cours de ce mandat.

Il convient de saluer le travail accompli par tous les animateurs bénévoles sur qui reposent le dynamisme et l'excellente organisation de nos activités. Je les remercie vivement, ainsi que l'ensemble des référents pour leur capacité d'adaptation face à cette situation difficile.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

- **Rapport d'activités** (présenté par la secrétaire, Manuelle Thoumy) :

La fin de la saison 2020-2021 s'est déroulée de façon un peu particulière. Plusieurs projets n'ont pu avoir lieu, tels que la journée multi-activités ou le séjour à Doucier (déjà reporté de mai 2020 à mai 2021), ainsi que notre traditionnel pot de fin d'année en juin.

Néanmoins, le club a pu proposer, grâce à plusieurs de ses animateurs-trices des cours en visio (zumba, gym, Pilates et Neuron-activ' ) ou audio (yoga)

Une communication a été faite par mail et sur notre site web sur les activités proposées en visio par la FFRS (gym, tabata, etc..).

Les activités extérieures (cyclo et rando) ont pu avoir lieu sous certaines conditions pour respecter les règles sanitaires en vigueur.

Mi-juin 2021, les activités en salle ont pu reprendre et certaines ont pu être prolongées, avec l'accord de la mairie, en juillet (tir à l'arc, tai-chi et danse).

Des réinscriptions anticipées pour l'année 2021-2022 ont été mises en place avec une permanence le mercredi 23 juin (matin) afin de recevoir les dossiers des adhérents.

Lors du forum des associations (le 04 septembre), les membres du CSSSC qui ont tenu le stand placé à l'extérieur comme l'année précédente, ont été bien occupés (essentiellement le matin).

Les activités ont pu reprendre pour la plupart dès la semaine suivant le forum sous réserve de présenter un pass sanitaire pour celles se déroulant en salle.

Une nouvelle activité, la marche nordique, a démarré en octobre.

Le séjour dans le Cotentin proposé par le club du 13 au 17 septembre a réuni 21 participants qui ont découvert (ou redécouvert) cette région riche en histoire (Omaha Beach) et en sites pittoresques ou instructifs (Ile de Tatihou, Cité de la mer à Cherbourg, ....).

La journée des Virades de l'Espoir (25/09) a pu se dérouler dans de bonnes conditions. De nombreux bénévoles (dont un certain nombre du Club) ont permis la réussite de cette journée. Le stand tir à l'arc a eu encore beaucoup de succès cette année et n'a pas désempilé de la journée. Bravo aux animateurs et adhérents tir à l'arc, ainsi qu'aux autres adhérents qui les ont aidés.

CouliSSeS.Com, le journal du club a vu 17 parutions depuis octobre 2017. La prochaine édition sortira probablement fin décembre.

En 2021, trois nouveaux animateurs (trices) ont terminé leur cursus de formation (1 pour la marche nordique et 2 pour activ'mémoire).

La secrétaire expose ensuite l'organisation des animations proposées par le club en présentant aux adhérents les animatrices et animateurs présents ainsi que les référentes et les référents.

Enfin, elle explique le fonctionnement du site de notre club : <http://sportseniorcourdimanche.com/>.

Une partie du site est en accès libre et une autre partie est en accès restreint et réservée aux membres du club, aux animateurs et aux membres du comité directeur. L'identifiant et le mot de passe sont les mêmes que ceux de la licence.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

- **Point formation** (présenté par le référent formation, Bernard Decker,) :

Bernard rappelle le cursus pour devenir animateur ou animatrice :

- Le PSC1 (Prévention et secours de niveau 1)
- La FCB (formation commune de base)
- Le stage M1 (les techniques d'animation)
- Le stage M2 (module spécifique à l'activité choisie)

Il existe aussi la formation d'accompagnant sportif qui permet une formation plus courte (un seul stage à la place du M1 et M2).

De nouvelles règles ont été mises en place par la FFRS:

- Possibilité de s'inscrire en même temps à la FCB et aux modules M1 et M2 (aucun délai entre la FCB et le M1 / 21 jours minimum entre le M1 et le M2). Le PSC1, lui, peut s'acquérir à tout moment de la formation.
- Possibilité de faire deux M2 la même année et également de s'inscrire à un module complémentaire (MC1, 2 ou 3) six mois après avoir fait un module M2.

A noter que toutes les formations sont gratuites pour les adhérents qui s'y inscrivent.

- **Rapport financier** (présenté par le trésorier, Max Calteau) :

Le bilan 2020/2021 ainsi que le budget prévisionnel 2021/2022 ont été envoyés à tous les membres du club avant l'assemblée générale.

Bilan 2020-2021 :

Le trésorier présente les différents comptes, les principaux postes de dépenses et de recettes et la situation financière au 31 août 2021. Les deux commissaires aux comptes, Michel Gilardi et Kit Chun Kaing, déclarent avoir vérifié les comptes et attestent qu'ils sont sincères et exacts.

Un vote à main levée est demandé à l'assemblée (article 22 de nos statuts) et le bilan 2020/2021 est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2021-2022 :

Le trésorier présente le montant des cotisations d'inscription au club et des activités qui reste identique à l'année précédente, à l'exception de celui de l'adhésion qui a été minoré de 2 euros en cas de réinscription. Il est rappelé que les adhérents qui se sont réinscrits cette année avaient droit, le cas échéant, à une remise calculée en fonction des activités pratiquées l'année précédente.

Un vote est de nouveau demandé (article 20 de nos statuts) et le montant des cotisations est accepté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel est présenté aux adhérents et après un vote à main levée, est approuvé à l'unanimité (art 22).

Michel et Kit acceptent de vérifier les comptes pour l'année prochaine (art 9 des statuts).

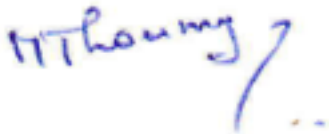
- Projets de sorties et voyages pour 2021/2022 (présentés par la référente tourisme, Myriam Malguid)
  - Rando/pique-nique au bois de Boulogne et parc de Bagatelle (fin mai)

- Sortie sur 2 jours les mercredi 6 et jeudi 7 avril 2022 à Lens et sa région. Au programme : L'anneau de Notre Dame de Lorette, le Louvre de Lens, La mine de Lewarde et La carrière Wellington d'Arras
- Journée multi-activités sur les bords de Seine
- Sorties thématiques à Paris plusieurs fois dans la saison
- Séjour multi-activités dans le Jura du 09 au 13 mai 2022 (report du séjour prévu en 2020 et 2021) : il reste 2 places.
- Séjour dans le Morbihan du lundi 12 au vendredi 16 septembre 2022. Au programme notamment : Vannes, l'île aux moines, le château de Josselin, Carnac, La Trinité sur Mer, Auray et la forêt de Brocéliande. La commission « voyages » doit se réunir prochainement et une communication sera faite début 2022 auprès des adhérents.

En l'absence de questions diverses, la secrétaire présente alors une petite rétrospective des 10 ans du CSSSC et projette un diaporama retraçant en musique les activités du club.

Elisabeth clôt l'assemblée générale et convie alors l'assistance à s'approcher du buffet afin de fêter cet anniversaire en toute convivialité.

La Secrétaire



La Présidente

